

Guide famille

ÉTÉ 2021



les 2 alpes 3600

Mini Camp

- ★ Pour les enfants de 10 à 14 ans
- ★ Un séjour à VALBONNAIS
- ★ Hébergement au camping le Valbonheur
- ★ Multi activités
- ★ Animation aquatique

3 au 5 août 2021

Accueil de loisirs du Bonhomme de Neige
Inscriptions jusqu'au 23 juillet 2021 / places limitées
Inscription auprès du centre de loisirs

 

ALSH : alsh@mairie2alpes.fr | Tél. : 04 76 79 85 40 ou 06 8 15 73 23

Pour valider l'inscriptions au séjour

1- Avoir rempli la fiche d'inscription et d'autorisations du séjour

(cf pièces jointes du mail envoyé avec ce guide)

2- Avoir constitué un dossier « FAMILLE » auprès de l'ALSH

(si votre enfant n'a pas fréquenté l'ALSH ou les services périscolaires durant l'année scolaire 2019/2020)

3- Avoir fourni « **Obligatoirement** » :

- **un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités sportives en collectivité datant de moins de trois mois: multisport et randonnée.**

INFOS SPECIFIQUES / Réunion de préparation :

Il sera proposé au famille avant le départ au séjour une rencontre de préparation pour permette aux familles et aux enfant un temps d'information et d'échange.

Contact : **Laurence PIETRZAK**

Mail : **alsh@mairie2alpes.fr**

Tel: **04.76.79.85.40**

Ligne directe : **06 84 94 89 00 (en cas d'urgence uniquement)**

HEBERGEMENT—ENCADREMENT

Lieux de l'Hébergement :

Camping « le Valbonheur »

Camping du Lac de Valbonnais 38740 Valbonnais



Encadrement des enfants en continu par :

2 animateurs de l'ALSH et 1 directeur stagiaire ALSH

Séjours déclarés auprès :

SDJES de l'ISERE

Gendarmerie des Deux Alpes

Responsable sur site : Laurence PIETRZAK

Organisateur : Mairie des Deux Alpes— ALSH le Bonhomme de Neige

Transport des enfants en bus VFD

LE PROGRAMME DU SEJOUR

MARDI 3 AOUT 2021	<p>9h30→<u>Rendez-vous à l'ALSH, 30 Avenue de la Muzelle 38860 Les Deux Alpes</u></p> <p>10h00→Départ de l'ALSH en bus , direction Valbonnais</p> <p>11h–12h30 → Installation du campement, montage des tentes et plannings</p> <p>12h30-14h00 → Déjeuner, temps « libre»</p> <p>14h–16h30→ Découverte du camping, baignade</p> <p>16h30-17h00→ Goûter</p> <p>17h00 –19h →Temps Atelier « libre » et douches</p> <p>19h –20h → Diner</p> <p>20h → Veillé « loup garou »</p> <p>21h 30→ Coucher des enfants</p>
MERCREDI 4 AOUT 2021	<p>7h30 -9h →Debout tout le monde ! Réveil échelonné</p> <p>8h00 - 9h30 →Petit déjeuner</p> <p>10h-12h→ river tubing (1er groupe), mini golf (2eme groupe)</p> <p>12h-14h00 →Déjeuner autour du lac, temps « libre»</p> <p>14h-16h30→ volley, baignade, jeux d'eau</p> <p>16h30-17h00→ Goûter</p> <p>17h–19h→Temps et atelier « libre » et douches</p> <p>19h–20h →barbecue</p> <p>20h → Veillée « L'ambassadeur »</p> <p>22h00 →Coucher des enfants</p>
JEUDI 5 AOUT 2021	<p>7h30 -9h →Debout tout le monde! Réveil échelonné</p> <p>8h00 –9h30 →Petit déjeuner</p> <p>10h–12h →> river tubing (2eme groupe), mini golf (1er groupe)</p> <p>12h-14h00 →Déjeuner autour du lac, temps « libre»</p> <p>14h–16h00→ rangement du campement</p> <p>16h-16h30 →Goûter et départ pour les Deux Alpes</p> <p>17h30 →<u>Retour à l'ALSH , 30 Avenue de la Muzelle 38860 Les Deux Alpes</u></p>

Trousseau

Dans un PREMIER sac de voyage prévoir pour votre enfant :

- 3 slips
- 3 tee-shirts
- 1 pull ou 1 sweat
- 3 paires de chaussettes
- 4 masques par jour donc 12
- 1 veste coupe-vent et/ou veste chaude
- 1 paire de bonnes chaussures de marche
- 2 shorts
- 1 survêtement ou jogging ou pantalon
- 1 pyjama
- 1 serviette de bain
- 1 serviette de bain pour la piscine
- 1 maillot de bain
- Une trousse de toilette (brosse à dent, dentifrice, gel douche, mouchoir en papier...)
- 1 lampe de poche
- 1 paire de tong
- 1 sac de couchage
- 1 tapis de sol



Dans un DEUXIEME sac , type “petit Sac à dos” qui servira pour partir en activités prévoir :

- 1 chapeau ou une casquette
- 1 gourde
- 1 k-way
- 1 crème solaire
- Lunettes de soleil de bonne qualité

Penser à marquer (Nom-Prénom) sur les affaires de vos enfants.

Les enfants peuvent apporter un appareil photo , en revanche l'ALSH degage toutes responsabilités en cas de dégradation de ce matériel .

TELEPHONE : pas de telephone portable

L'argent de poche limité est à 20€ par enfant.

Les “bonbons” sont autorisés ...mais en quantité raisonnable !!



Organisation et Règles spécifiques COVID 2021

ACCUEIL ET DEPART des enfants et de leur famille :

Un seul adulte est autorisé à accompagner l'enfant au sein de la structure lors du jour de départ et de retour et doit **porter un masque (prévoir 4 masques par jour)**

L'accueil de départ et d'arrivée des enfants pour le séjour , se fera dans la cour de **l'ALSH 30 Avenue de la Muzelle les Deux Alpes .**

Il sera mis à disposition (des familles et des enfants sous contrôle d'un adulte) durant les temps d'accueil , de départ et durant tout le long du séjour le GHA pour la désinfection des mains.

Le port du masque (masques grand public)

- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Le port du masque est requis pour tout les enfants.
- Port du masque est obligatoire lors des tout déplacements (télécabines et le bus).
- Les mineurs lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 seront isolés, dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- Le responsable du séjour sera chargée de suivi sanitaire et référente covid-19 en œuvre du présent protocole sanitaire. Elle formalise et diffuse aux participants les règles de prévention.
- Le responsable du séjour s'assurera de la présence de savon et gel hydroalcoolique en quantité suffisantes pour les enfants et les encadrants;

Suspicion de cas de COVID 19 :

Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un enfant, constaté par l'encadrement, devra conduire à son isolement dans un lieu adapté.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire du séjour.

La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délais.

En cas de symptômes, les parents de l'enfant seront avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.

Si les parents ne peuvent venir le chercher, l'organisateur devra assurer, en lien avec la famille, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

Organisation et Règles spécifiques COVID 2021

Constitution des groupes d'enfants et organisation des activités

- Le séjour de l'ALSH pour l'été 2021 , sera constitué de deux groupes de 10 enfants
- Les activités se dérouleront en deux groupe , selon le respect du protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs avec hébergement qui précise que :
 - Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation physique, lorsqu'elle est requise, et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées.
 - La mise à disposition d'objets partagés (livres, ballons, jouets, crayons etc.) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).
 - Les personnes intervenant ponctuellement au sein du séjour, notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives, pourront être admises au sein du séjour dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Les conditions d'hébergement

Le nombre de place par tente sera fixé par les animateurs. Il permettra le respect des règles de distanciation physique notamment la distance de 2m entre chaque couchage. En cas d'impossibilité de garantir cette distance, les couchages seront placés tête-bêche.

Les tentes seront constituées de groupes de 3 à 4 enfants non mixtes.

Les douches seront non mixtes.

Les enfants pourront choisir leurs camarades de tente .

Les tentes seront aérées plusieurs fois par jour.

Les enfants devront dormir dans **un duvet** que la famille doit fournir.

Les conditions de repas

Les repas du midi et du soir seront fournis par la cuisine des deux alpes . Les goûters seront fournis par l'ALSH.

Covid 19 : L'application du protocole hôtellerie-restauration sera respecté pour les repas

L'organisation du temps de restauration veillera à limiter les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts et les attroupements.

JOURNAL DE BORD

Du 3 au 5 Aout

Mardi 3 Aout:

Mercredi 4 Aout:

Jeudi 5 Aout: